

Consultation publique sur les enjeux liés aux nouvelles fréquences pour les réseaux d'accès aux services de communications électroniques

Contribution de Neuf Cegetel

Neuf Cegetel est un acteur incontournable de la convergence et développe l'ensemble des services qui y sont associés, en produisant au sein de son réseau IP des services qui sont généralement produits « localement », en distribuant des contenus multimédia (vidéo, musique, logiciels, jeux...) interactifs et personnalisables à travers les offres *Neuf Music*, *Neuf TV*, *Exalight*... et en fournissant un accès aux services du « fixe » sur les terminaux mobiles à un prix accessible. Ainsi, à travers l'utilisation du Protocole IP adapté à la fourniture de services multimédia voix et mobile à bon marché neuf cegetel commercialise avec succès un terminal hybride, le *TWIN™* qui permet l'accès aux services de voix, e-mails, navigation web, accès à Neuf TV, Neuf Music, Neuf Giga, etc. **en illimité.**

neuf cegetel poursuit trois objectifs permanents : l'élargissement de la couverture triple-play, l'augmentation de la bande passante pour offrir des services vidéo haut de gamme et de téléchargement massif, le développement d'accès sans fil aux réseaux / services IP (à travers la communauté Neuf WiFi (plus de 10 000 hotspots et 350 000 Neuf Box « ouvertes ») et l'utilisation efficace du spectre dans une bande de fréquence qui permette de construire un réseau mobile nouvelle génération) **convergent avec le réseau IP fixe**.

C'est à ce dernier titre que neuf cegetel participe à la consultation publique de l'Autorité sur les enjeux liés aux nouvelles fréquences pour les réseaux d'accès aux services de communications électroniques.

En effet, le fort développement du haut débit fixe a montré la potentialité des usages favorisés par l'utilisation d'une technologie ouverte comme peuvent l'être les technologies natives IP, notamment la diffusion de contenus audiovisuels, avec une ergonomie dépassant celle de la diffusion hertzienne.

Cette forte croissance de nouveaux usages fixes, par l'utilisation d'un terminal Wifi, permet à ce jour aux consommateurs de bénéficier, de manière transparente par rapport au réseau d'accès à l'ensemble des fonctionnalités du cœur de réseau (gestion de présence, messageries,...) ainsi que des différents contenus (audiovisuels, internet, stockage privé,...). L'arrivée d'un terminal convergent par rapport au support fixe ou mobile, favorise les opérateurs disposant doré et déjà des ressources rares du spectre, surtout dans des fréquences garantissant une large couverture et un bon taux de pénétration dans les immeubles, comme le sont les fréquences <1GHz.

L'accès à des fréquences supplémentaires est de nature à favoriser l'innovation car elle garantit la liberté technique et tarifaire au même titre que la maîtrise de la boucle locale fixe. C'est pourquoi il est important que les conditions d'accès à ces ressources soient élargies à l'ensemble des acteurs des communications électronique dans des conditions économiques raisonnables et technologiquement neutres, afin de favoriser l'efficacité de réseaux déjà construits. Dans un monde de convergence, l'accès au spectre est aussi fondamental que l'accès à la boucle locale fixe dans des conditions loyales de concurrence.

Privilégier la technologie au détriment de l'usage serait un frein à l'innovation et à l'animation du marché au sein du marché émergent de la convergence. De plus, les technologies hertziennes actuellement déployées sont coûteuses et donc défavorables à une baisse des tarifs vers les

consommateurs, que ce soient à cause des IPR (Intellectual Property Rights) ou de la technologie qui ne permet pas une mutualisation des réseaux NGN basés sur le protocole IP.

L'attribution de ressource spectrale dans les basses fréquences à des opérateurs de communications électroniques, en particulier s'ils n'ont pas encore de ressources en spectre dans les bandes basses, donne également un signal fort à l'industrie. Elle autorise le déploiement de nouvelles solutions et équipements compatibles avec les technologies développées sur les infrastructures fixes.

C'est pourquoi neuf cegetel développe dans sa réponse aux questions de l'Autorité des clés pour le développement d'une offre de services riches et une simplicité d'accès à ces services pour le consommateur.